

Image not found or type unknown



# Hospitalisation sous contrainte en milieu psychiatrique

Par **Nina agh**, le **30/12/2022** à **09:58**

Bonjour ,

je m'en remets à vous pour une question de la plus urgente concernant mon père hospitalisé en secteur fermé en hôpital psychiatrique pour troubles mentaux

à ce jour, j'ai été convoqué par le médecin psychiatrique du secteur dans lequel il est hospitalisé pour une requête de signature d'un document pour des soins sous contrainte

J'aimerais savoir comment éviter d'avoir à prendre cette responsabilité

et si j'en étais obligée pour permettre à mon père d'accepter ses soins correctement (il prend bien son traitement pour ses troubles mentaux mais refuse les soins d'ordre somatique ) et bien dans quelle mesure je pourrai demander une main levée, comment s'obtient elle et sous combien de temps ? Par quel biais le faire la demande et aussi combien de temps dure cette mesure d'hospitalisation sous contrainte

je vous remercie infiniment pour votre aide

sincèrement

Par **Pierrepaulejean**, le **30/12/2022** à **11:23**

bonjour

êtes vous le tuteur ou le curateur de votre père?

êtes vous désigné "personne de confiance" auprès de l'hopital ?